

Adhérer aux AFC

Nom :

Prénom : Père :

Mère :

Profession : Père :

Mère :

Année de mariage :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E-mail :

Enfants - prénoms	Date de naissance	Handicapé

Je déclare donner mon adhésion à l'AFC de Grenoble et lui remettre son droit de vote à l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.).

Je joint un chèque de Euros, à l'ordre de l'AFC de Grenoble, correspondant à:

- 1ère année de cotisation : 20 euros
- Cotisation réduite de 15 euros
- Cotisation statutaire de 30 euros
- Cotisation de soutien (au-delà) :
- Demande un reçu fiscal (déduction fiscale 66%)

Fait à, le

Signature :

En vertu de la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données.

Adhérer aux AFC

Nom :

Prénom : Père :

Mère :

Profession : Père :

Mère :

Année de mariage :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E-mail :

Enfants - prénoms	Date de naissance	Handicapé

Je déclare donner mon adhésion à l'AFC de Grenoble et lui remettre son droit de vote à l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.).

Je joint un chèque de Euros, à l'ordre de l'AFC de Grenoble, correspondant à:

- 1ère année de cotisation : 20 euros
- Cotisation réduite de 15 euros
- Cotisation statutaire de 30 euros
- Cotisation de soutien (au-delà) :
- Demande un reçu fiscal (déduction fiscale 66%)

Fait à, le

Signature :

En vertu de la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données.

Adhérer aux AFC

Nom :

Prénom : Père :

Mère :

Profession : Père :

Mère :

Année de mariage :

Adresse :

.....

.....

Tél :

E-mail :

Enfants - prénoms	Date de naissance	Handicapé

Je déclare donner mon adhésion à l'AFC de Grenoble et lui remettre son droit de vote à l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.).

Je joint un chèque de Euros, à l'ordre de l'AFC de Grenoble, correspondant à:

- 1ère année de cotisation : 20 euros
- Cotisation réduite de 15 euros
- Cotisation statutaire de 30 euros
- Cotisation de soutien (au-delà) :
- Demande un reçu fiscal (déduction fiscale 66%)

Fait à, le

Signature :

En vertu de la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données.



**Association Familiale
Catholique de Grenoble**

**Ne pas défendre la
famille nuit gravement
à la société**

Il est urgent d'agir !

Jean-Paul II : « *Il faut que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les protagonistes de ce qu'on appelle la Politique Familiale et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société. Dans le cas contraire elles seront les premières victimes des maux qu'elles se sont contentées de constater avec indifférence.* »

Le Cardinal Antonelli, président du Conseil Pontifical pour la famille : « *Il faut que les familles adhèrent en masse aux associations qui s'engagent au plan culturel et politique pour promouvoir l'identité et les droits de la famille.* »

**Avec vous, nous pouvons faire entendre
plus fort notre voix...**

Calcul du nombre de voix pour les pouvoirs publics :

1 voix par parent
+ 1 voix par enfant mineur
+ 1 voix supplémentaire par groupe de 3 enfants

(Ex : Un couple avec 3 enfants mineurs = 6 voix)

A renvoyer à :

AFC Grenoble – 2 rue de Belgrade – 38000 Grenoble



**Association Familiale
Catholique de Grenoble**

**Ne pas défendre la
famille nuit gravement
à la société**

Il est urgent d'agir !

Jean-Paul II : « *Il faut que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les protagonistes de ce qu'on appelle la Politique Familiale et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société. Dans le cas contraire elles seront les premières victimes des maux qu'elles se sont contentées de constater avec indifférence.* »

Le Cardinal Antonelli, président du Conseil Pontifical pour la famille : « *Il faut que les familles adhèrent en masse aux associations qui s'engagent au plan culturel et politique pour promouvoir l'identité et les droits de la famille.* »

**Avec vous, nous pouvons faire entendre
plus fort notre voix...**

Calcul du nombre de voix pour les pouvoirs publics :

1 voix par parent
+ 1 voix par enfant mineur
+ 1 voix supplémentaire par groupe de 3 enfants

(Ex : Un couple avec 3 enfants mineurs = 6 voix)

A renvoyer à :

AFC Grenoble – 2 rue de Belgrade – 38000 Grenoble



**Association Familiale
Catholique de Grenoble**

**Ne pas défendre la
famille nuit gravement
à la société**

Il est urgent d'agir !

Jean-Paul II : « *Il faut que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les protagonistes de ce qu'on appelle la Politique Familiale et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société. Dans le cas contraire elles seront les premières victimes des maux qu'elles se sont contentées de constater avec indifférence.* »

Le Cardinal Antonelli, président du Conseil Pontifical pour la famille : « *Il faut que les familles adhèrent en masse aux associations qui s'engagent au plan culturel et politique pour promouvoir l'identité et les droits de la famille.* »

**Avec vous, nous pouvons faire entendre
plus fort notre voix...**

Calcul du nombre de voix pour les pouvoirs publics :

1 voix par parent
+ 1 voix par enfant mineur
+ 1 voix supplémentaire par groupe de 3 enfants

(Ex : Un couple avec 3 enfants mineurs = 6 voix)

A renvoyer à :

AFC Grenoble – 2 rue de Belgrade – 38000 Grenoble